

Paris,
le jeudi 7 janvier 2016

Émetteur : Ucanss : Élise Demorise - Tél. : 01.45.38.82.79 - edemorise@ucanss.fr - Jacqueline Amiot - Tél. : 01.45.38.83.96 - jamiot@ucanss.fr
Institut 4.10 : Michèle Carrier - Tél. : 01 40 05 39 74 - mcarrier@institutquatredix.fr

Objet : Préparation au concours d'entrée à l'en3s

Madame, Monsieur le Directeur,
Madame, Monsieur le Médecin Conseil Régional,

Dans le cadre de la COG entre l'État et l'Ucanss 2013-2016, l'Ucanss s'est engagée à faire évoluer les cycles de préparation afin de favoriser la diversité des candidats internes aux différentes voies d'accès à la fonction de Cadre Dirigeant.

En partenariat avec l'Institut 4.10, l'Ucanss propose une préparation ayant pour but d'optimiser les chances de réussite des candidats **aux épreuves du Concours d'entrée de l'en3s (annexes 1 et 2)** - <http://en3s.fr/concours-d-entree/>.

I. LES OBJECTIFS DE LA PRÉPARATION EN3S (ANNEXE 2)

L'Ucanss propose, pour la 57ème promotion, une préparation institutionnelle 2016-2017 rénovée, à la fois, dans ses modalités d'accès et son contenu.

L'objectif de la rénovation de la préparation de l'en3s est :

- d'améliorer les conditions de préparation proposées aux candidats en offrant des modalités d'accompagnement et de formation plus personnalisées et mieux adaptées ;
- d'augmenter les chances de réussite par l'enseignement de la méthodologie des épreuves et par un entraînement intensif.

Un dispositif de formation rénové

La préparation interne au concours d'entrée à l'en3s comprendra deux cycles :

- **Le cycle 1 : renforcement des prérequis (15,5 jours maximum)**

Ce cycle de renforcement sera préconisé par la commission pédagogique suite aux résultats d'un diagnostic initial de sélection et d'orientation. Cette préconisation sera ensuite proposée au jury national de proclamation qui validera l'intégration du candidat dans ce cycle.

Il s'agit d'un cycle d'accompagnement et de formation personnalisé proposé en amont de la préparation. Ce cycle préalable cible les candidats pour lesquels le diagnostic a permis d'identifier un besoin d'accompagnement de type développement de l'efficacité professionnelle/ accompagnement à la construction du projet professionnel.

Il concernera également les candidats dont certains prérequis (connaissance de l'environnement institutionnel, élaboration du projet professionnel, efficacité rédactionnelle ...) nécessitent d'être renforcés afin de suivre avec bénéfice le cycle 2.

L'enjeu est de renforcer la qualité de la préparation et de faire en sorte qu'elle soit un outil au service d'une démarche d'égalité des chances et de promotion sociale au sein de l'Institution.

- **Le cycle 2 : entraînement aux épreuves écrites et orales du concours (37,5 jours)**

Il s'agit de la préparation classique obligatoire qui s'articule autour de la problématisation des thématiques de protection sociale, de la méthodologie des épreuves, des corrections des travaux dirigés et des devoirs, de la préparation aux épreuves orales.

II. MODALITÉS D'INSCRIPTION (ANNEXES 3 ET 4)

L'accès à la préparation au Concours d'entrée à l'en3s est subordonné à la constitution d'un dossier de candidature complet (**annexe 3**) et à l'accord du directeur de l'organisme dont est issu le candidat.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 31 janvier 2016 (par mail).

Vous trouverez en **annexe 4** les dates clés de la préparation.

III. COÛT DES PRÉPARATIONS ET PRISE EN CHARGE (ANNEXE 5)

Le coût pédagogique prévisionnel de la préparation au 57ème concours d'entrée à l'en3s s'élèvera à un montant de **9 400 euros** pour une préparation complète (cycles 1 et 2) sélection comprise. Le cycle 1 sera modulaire.

La formation « Préparation CapDirigeants » est éligible aux fonds de professionnalisation auprès d'Uniformation sur la base d'une période de professionnalisation à raison de 12 euros de l'heure, la prise en charge maximale pour ce dispositif est de 413 heures soit 4 956 €.

Le financement de la formation de tuteur peut également être pris en charge par Uniformation sur la base d'une participation forfaitaire de 15 € dans la limite de 40 h (soit un plafond de 600€) dès lors que le tuteur est appelé à encadrer des personnes en contrat ou en période de professionnalisation.

Vos interlocuteurs Élise Demorise et Jacqueline Amiot de l'Ucanss et Michèle Carrier de l'Institut 4.10 (pilote de ces dispositifs) se tiennent à votre disposition pour toute information que vous jugeriez utile.

Je vous remercie par avance de votre collaboration pour assurer la diffusion la plus large possible de cette information dans votre organisme.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin Conseil Régional, l'expression de ma considération distinguée.



Gaudérique Barrière
Directeur Délégué

Document(s) annexe

(s) :

- Annexe 1 - Préparation en3s - Architecture 2016-2017,
- Annexe 2 - Préparation en3s - Présentation concours préparation en3s - 2016/2017,
- Annexe 3 - Préparation en3s - Dossier candidature 57ème promotion - 2016/2017,
- Annexe 4 - Préparation en3s - Calendrier 2016/2017,
- Annexe 5 - Préparation en3s - Coût prise en charge 2016,

